

**Commune de VILLAROGER**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 30 mai 2022 à 18H00**

**Présents :** BOULANGEAT Mégane, CERISE Jérôme, CHARDON Maurice, DUBOS Jean-Christophe, EMPRIN Alain, EMPRIN Mireille, MARMOTTAN Lionel, VIVET-GROS Alexis

**Absent :** Marlène CREY qui a donné procuration à Mégane BOULANGEAT  
Nadine LIMBARINU qui a donné procuration à Mireille EMPRIN  
Frédéric COGEZ

**Secrétaire de séance :** Alexis VIVET-GROS

**Le Conseil Municipal :**

- Désigne comme garants des coupes affouagères Jérôme CERISE, Mireille EMPRIN et Maurice CHARDON et décide de maintenir la taxe d'affouage à 16€ pour l'année 2022
- Sollicite des subventions dans le cadre du FDEC auprès du Conseil Départemental de la Savoie pour la mise en place de l'adressage sur la commune et pour la reprise de l'éclairage public dans les villages
- Approuve les conventions de partenariat pour les diverses animations culturelles programmées sur la commune durant l'été 2022
- Approuve le rapport du concessionnaire au concédant pour l'exercice 2020/2021 présenté par la Société ADS – Remontées mécaniques et domaine skiable
- Après avoir constaté la vacance des parcelles cadastrées Section B 1184-1713 et Section C 238 et 310 qui constituent des biens sans maître, décide l'incorporation dans le domaine privé communal de ces parcelles, autorise M. le Maire à prendre l'arrêté d'incorporation, à procéder à toutes les formalités de publicité requises et à recevoir l'acte authentique dans lequel M. le 1<sup>er</sup> adjoint interviendra pour représenter la commune
- Après avoir pris connaissance du rapport présenté, approuve le principe d'une procédure conjointe de Délégation de service public pour l'exploitation de ses services d'Eau Potable et d'Assainissement (collecte) dans le cadre d'une consultation commune avec les communes de Sainte-Foy-Tarentaise, Séez et Val d'Isère
- Approuve l'avenant au marché MARTOIA pour l'élargissement de la route de La Savine-La Gurrasz prenant en compte l'indice TP09 sur les travaux d'enrobé prévus au marché, pour un montant de 3749.65 € HT
- Approuve l'acquisition d'une chargeuse JCB auprès de la Société LYOMAT pour un montant de 126860 € HT
- Dans le cadre du régime indemnitaire mis en place pour les agents de la collectivité, approuve l'extension du RIFSEEP à d'autres cadres d'emploi
- Autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation de marché public dans le cadre des travaux d'extension de neige de culture sur la piste des Lys (Génie-civil) et l'autorise à contacter divers organismes bancaires pour le financement de cette opération dont l'emprunt sera remboursé par la société ADS

**Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLAROGER pour être affiché le 7 juin 2022 à la porte de la Mairie.**

**Le secrétaire de séance  
Alexis VIVET-GROS**



**A VILLAROGER le 7 juin 2022**

**Le Maire,  
Alain EMPRIN**

